

gouvernement agit ainsi; ce n'est pas seulement de la privatisation, c'est de la déréglementation.

Puis, il y a des compagnies comme Cargill. Le gouvernement de la Saskatchewan garantit des sommes incroyablement élevées à cette compagnie qui a réalisé 35 milliards de dollars de profits l'an dernier. Je crois, madame la Présidente, que cette somme est environ sept fois plus élevée que la dette provinciale et elle suffirait à acheter la province de la Saskatchewan ainsi que sa dette.

Ce n'est pas un hasard si l'argent versé à la société Cargill doit être affecté à la mise sur pied d'une usine d'engrais. Un simple coup d'oeil sur les marchés des produits agricoles dans le monde, pourrait faire croire qu'il s'agit d'un simple négociant en céréales. Bien sûr, cela va beaucoup plus loin. C'est une question de privatisation et de déréglementation et l'on veut mettre fin à l'intervention du gouvernement dans ce domaine. Des profits pour le secteur privé, voilà de quoi il s'agit.

**M. John Brewin (Victoria):** Madame la Présidente, je ne serais nullement surpris si, quand s'écrira l'histoire de cette législature, le projet de loi que la Chambre s'apprête à adopter aujourd'hui s'avérait l'une des plus importantes mesures qu'elle ait adoptées et dont elle doive le plus rougir.

La Chambre est contrainte de l'adopter, étant donné que les conservateurs et les libéraux en ont décidé ainsi. Seul le Nouveau parti démocratique s'est opposé à la Chambre à cette mesure draconienne. Chose intéressante, les médias auront eu beau accorder la primeur aux débats passionnés autour de la TPS, de l'Accord de libre-échange, de l'assurance-chômage et de l'Accord du lac Meech, il se pourrait bien qu'en fin de compte ce soit ce projet de loi qui exerce pendant des générations l'influence la plus profonde sur la vie des Canadiens et de millions d'être humains partout dans le monde.

Le projet de loi C-15 va obliger le Canada à s'associer surtout avec des pays de l'Ouest pour privatiser le développement et le contrôle des semences et des obtentions végétales, domaine d'une importance primordiale pour la vie de la planète. Si ce projet de loi est adopté, il fixera les conditions de vente des nouvelles espèces. Il accordera effectivement une subvention aux sociétés transnationa-

les et il appliquera un système de brevets industriels à la matière vivante.

J'ai constaté avec intérêt que le projet de loi, s'il n'a pas été l'objet de beaucoup d'attention en général, n'en a pas moins soulevé beaucoup d'inquiétude ici et là. Je voudrais citer quelques-unes des nombreuses lettres que j'ai reçues de personnes de ma circonscription qui me font part de leurs inquiétudes. J'espère que cela ne gênera personne que je verse le contenu de ces lettres au compte rendu. Mary Lanceley écrit:

Je crois savoir qu'on est sur le point de faire adopter par les Communes, à la sauvette, le projet de loi C-15, concernant les droits sur les semences. Il va laisser une poignée de grandes sociétés contrôler la vente et le développement des semences. La plupart de ces sociétés ont aussi des liens avec les secteurs pétrochimique et pharmaceutique. Comme de raison, les semences qu'elles vont mettre au point et commercialiser exigeront une utilisation accrue d'engrais et de pesticides. On ne trouvera plus les bonnes vieilles semences. Les risques de pollution de l'environnement par les produits chimiques et la toxicité des aliments vont de ce fait s'aggraver.

Elle termine sa lettre ainsi:

Beaucoup craignent, avec raison, que ne s'éteignent diverses espèces animales; il faut aussi craindre pour les semences. Nous allons perdre un trésor végétal irremplaçable si cet abominable projet de loi est adopté.

J'ai ici une lettre de Richard Johnston et d'Esther Muirhead, de Victoria, qui se lit comme suit:

Nous nous opposons de toutes nos forces au projet de loi C-15 et vous demandons d'en bloquer l'adoption.

La Loi concernant la protection des obtentions végétales permettra à une poignée de grandes entreprises internationales de contrôler la recherche et la prise de décisions en ce qui touche le matériel génétique dont nous avons tous besoin. Ces entreprises sont liées de près à l'industrie des engrais chimiques.

Le tiers monde risque de perdre de très anciennes variétés végétales au profit de la production de cultures vivrières pour les populations urbaines. Une foule de variétés à la fois fortes, diverses et souvent mal connues, qui résistent aisément à des maladies et à des parasites locaux, sont menacées parce que les entreprises seront libres de faire breveter les nouvelles variétés qu'elles créeront ou découvriront.

Et, j'ajouterais, d'en contrôler ainsi la distribution. La lettre se poursuit:

Le stock génétique de la planète s'appauvrit tous les jours; le contrôle de la préservation de la diversité génétique doit donc rester entre les mains des pouvoirs publics.

Dans une autre lettre, M. Johnson écrit: